

#### District de l'Ain de Football

26 rue du Loup-01440 VIRIAT

Tél: 04.74.22.87.87

Email: district@ain.fff.fr - Site: http://ain.fff.fr





# **INFORMATION**

L'Assemblée générale de début de saison aura lieu le vendredi **soir** 25 Octobre 2024 à la Salle des Fêtes de Viriat.



# **AVIS AUX CLUBS**

Merci de communiquer au District les adresses des nouvelles boites mails sur lesquelles vous souhaitez recevoir les informations, si elles ont changé depuis la saison dernière.

# Réouverture du District, retour des salariés, premières réunions des Commissions, le foot départemental fait sa rentrée... voici les prochaines dates à retenir

24/08/2024 : Réunion de rentrée Foot à 11 Jeunes à St Martin du Mont

24-25/08/2024 : 1er Tour Coupe de France

31/08/2024 : Réunion de rentrée Féminines au District

31/08/2024: Réunion Clubs D3 au So Club (Viriat)

3/09/2024: Réunions « J'accompagne » à Culoz, Miribel, Veyziat

4/09/2024: Réunions « J'accompagne » à Châtillon la Palud, Foissiat, Replonges

7/09/2024: Réunions Clubs D1 et D2 au So Club (Viriat)

8/09/2024: Reprise Championnats D1 à D4

14/09/2024 : Rentrée des Arbitres à St Martin du Mont

14/09/2024 : Rentrée du Foot U9 à Bâgé, Meximieux, Tossiat + 1ère Journée U11 et U13

15/09/2024: Reprise Championnats U15 et U18

21/09/2024 : 1ère Journée U7

22/09/2024 : Reprise Championnat D5

28/09/2024: Réunion Clubs D4 et D5 au So Club (Viriat)

## **COMITE DE DIRECTION**

#### **CARNET NOIR**

Le président, les membres du Comité de Direction, le personnel administratif et technique présentent leurs sincères condoléances à M. Alain BERNARD, membre de la commission prévention du district, suite au décès de sa maman.

Le président, les membres du Comité de Direction, le personnel administratif et technique présentent leurs sincères condoléances à la famille et au club de l'AS Grièges PV suite au décès de M. Gilbert HUCHET, trésorier adjoint et dirigeant depuis plus de 40 ans.

Le président, les membres du Comité de Direction, le personnel administratif et technique présentent leurs sincères condoléances à la famille et au club de Bourg ASCLAE suite au décès de M. Daniel MENDOZA SAEZ, président.

#### COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

# **RENTREE DES ARBITRES 2024/2025**

L'ensemble des informations a été communiqué aux arbitres par mail pour la rentrée des arbitres qui aura lieu le <u>samedi 14 Septembre 2024 sur le site de St Martin du Mont</u> pour l'ensemble des officiels.

Tout arbitre absent doit absolument envoyer un justificatif officiel avant le 10 SEPTEMBRE 2024.

# **RECUSATION ARBITRES 2024/2025 PAR LES CLUBS**

A l'intention des clubs, merci d'écrire par mail officiel à la CDA ceux souhaitant récuser des arbitres pour la saison 2024-2025, dans la limite de 3 <u>ET</u> en donnant une justification valable et concrète (cet arbitre ne nous aime pas n'étant pas une raison valable). Les récusations ne sont pas renouvelables chaque saison et une récusation selon une impression ou la réputation d'un arbitre ne sera pas acceptée

Ce mail devra être envoyé par la messagerie officielle du club et avant la reprise du championnat

# **INFORMATIONS RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE 2024/2025**

Nous informons les arbitres et clubs, que vous pouvez effectuer la démarche de renouvellement de licence arbitres pour la licence 2024-2025.

Pour couvrir le club, il faut que celle-ci soit effectuée avant le 31 Août sur Footclubs.

#### **FORMATION INITIALE ARBITRAGE**

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations initiales en arbitrage sur la saison 2024-2025

La première aura lieu au District de l'Ain de Football : (participation aux 3 jours de Formation obligatoire)

- Samedi 19 Octobre 2024 (8h00 18h00 maximum)
- Dimanche 20 Octobre 2024 (8h00 18h00 maximum)
- Samedi 26 Octobre 2024 ou Dimanche 27 Octobre 2024 (8h00 18h00 maximum)

Lien inscription: Formation Initiale d'Arbitre (fff.fr)

### **FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL**

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles en début de saison 2024-2025

- Jeudi 29 AOUT 2024 à 19h00 à CHALAMONT CLUB ACCUEIL : CENTRE DOMBES
- Lundi 09 SEPTEMBRE 2024 à 19h00 à ST DIDIER SUR CHALARONNE CLUB ACCUEIL : ESVS THOISSEY

- Samedi 21 SEPTEMBRE 2024 à 09h30 à FOISSIAT CLUB ACCUEIL : ES FOISSIAT ETREZ
- Samedi 28 SEPTEMBRE 2024 à 10h00 à OYONNAX (COMPLEXE SPORTIF DE VEYZIAT 1- 400 ROUTE DEPARTEMENTALE - 01100 OYONNAX) – CLUB ACCUEIL: ASTT OYONNAX

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2023/2024. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel

Pour ceux ayant effectué la formation sur une des saisons précédentes, nous vous rappelons que celle-ci est valable 6 ans et qu'il faut aussi avoir une licence FFF sur la saison en cours (2024-2025) pour occuper la fonction d'arbitre semi-officiel. Voici la liste des personnes formées et ayant une date d'échéance qui arrive sur la fin d'année 2024, donc qui devront venir effectuer un recyclage (sous réserve que celui-ci n'ait pas été fait) :

NOM	PRENOM	CLUB lors de la formation passée	Date	Date
-		en 2017	formation	Validité
ASLAN	Alperen	ASTT Oyonnax	08/12/201	08/12/202
	'	,	8	4
BALDOVE	Pierre-Emile	Fc St Vulbas Plaine de l'Ain	03/10/201	03/10/202
			8	4
BARDET	Pierre	CS Viriat	29/09/201	29/09/202
			8	4
BEKAR	Kenan	ASTT Oyonnax	28/09/201	28/09/202
			8	4
BELLA	Louis	Bourg FO	08/12/201	08/12/202
		200.8.0	8	4
BOURCET	Clément	Plaine Revermont Foot	08/12/201	08/12/202
BOOKEET	Ciemene	Traine Nevermone 1 300	8	4
BRAILLON	Jean-Michel	Fareins Saône Vallée	03/10/201	03/10/202
DIVAILLOIN	Jean Whener	rarems saone vallee	8	4
BRISET	lacques	Plaine Revermont Foot	08/12/201	08/12/202
DNISET	Jacques	Plaine Revermont Foot	8	4
DDOVED	Iullian	LIC Poplonges	08/12/201	08/12/202
BROYER	Jullian	US Replonges	8	4
DLIDDY	Diama	Plaine Revermont Foot	08/12/201	08/12/202
BURDY	Pierre		8	4
DUCCAT	Ward an	OL B. Tallia	03/10/201	03/10/202
BUSSAT	Karine	OL Buyatin	8	4
CANITINI	N.A	21 . 2	08/12/201	08/12/202
CANTIN	Martial	Plaine Revermont Foot	8	4
04.P.P.V	5: !:	CT 5.1	19/09/201	19/09/202
CARRY	Didier	ST Etienne sur Reyssouze	8	4
_	Mustafa	ASTT Oyonnax	08/12/201	08/12/202
CETIN			8	4
	Michel	CS Chevroux	19/09/201	19/09/202
CHEVALIER			8	4
CHEVAUCHET	Mickael	ST Etienne sur Reyssouze	19/09/201	19/09/202
			8	4
CUMEN	Ismail	ASTT Oyonnax	08/12/201	08/12/202
			8	4
				7

CURVEUR	Pierre	CS Chevroux	19/09/201	19/09/202
			28/09/201	28/09/202
DJAARIRI	Rachid	Plastics Vallée FC	8	4
DOS REIS	Paolo	AS Montréal la Cluse	28/09/201 8	28/09/202 4
DUC	Didier	FC Veyle Saône	03/10/201	03/10/202
			19/09/201	19/09/202
DURAFOUR	Thomas	ESB Marboz	8	4
FELIX	Eugénie	Plaine Revermont Foot	08/12/201 8	08/12/202 4
GACHOT	Nicolas	FC Bressans	08/12/201	08/12/202 4
GAILLARDON	Sébastien	FC Nurieux	28/09/201 8	28/09/202 4
GALHOFA	Rui	E ST Martin CV	28/09/201	28/09/202
GARNIER	Vincent	OL Buyatin	03/10/201	03/10/202
GENEVEY	Florent	FC Nurieux	28/09/201	28/09/202
GREMERET	Stéphane	AS Montmerle	29/09/201	29/09/202
GUEDRA	Kévin	US Izernore	28/09/201	28/09/202
GUILLEMIN	Guillaume	US Feillens	19/09/201	19/09/202
			29/09/201	29/09/202
GUYOT	Frédéric	O. Sud Revermont 01	8	4
HERBRETEAU	Vincent	FC Bressans	08/12/201 8	08/12/202 4
JACQUET	Pascal	O. Sud Revermont 01	29/09/201 8	29/09/202 4
JIMENEZ	Yustin	CS Viriat	08/12/201	08/12/202
KECH	Lucie	Plaine Revermont Foot	08/12/201	08/12/202
KOSKER	Ahmet	ASTT Oyonnax	08/12/201	08/12/202
LACROIX	Nicolas	CS Viriat	08/12/201	08/12/202
LANDAIS	Yann	US Dombes	03/10/201	03/10/202
LE MOING	Eric	FC Veyle Saône	08/12/201	08/12/202
		·	8 03/10/201	03/10/202
LEROUX	Franck	US Dombes	8	4
LIEVRE	Marc	FC Bords de l'Ain	03/10/201	03/10/202
			8	4

			02/10/201	02/10/202
LOUSSERT	Jérome	OL Buyatin	03/10/201 8	03/10/202 4
MARGUIN	Yoan	CS Chevroux	19/09/201	19/09/202
MARTINEZ	Clément	Fc St Maurice de Gourdans	03/10/201	03/10/202
1417 (11111122	Cicinent	reservicance de dodradiis	8	4
MAYENSON	Gilles	O. St Denis les Bourg	29/09/201	29/09/202 4
MAYER	Eric	ESB Marboz	19/09/201	19/09/202 4
MAYNARD	Nathan	AS Montmerle	29/09/201 8	29/09/202 4
MAZUIR	Jérome	ST Denis Ambutrix FC	08/12/201 8	08/12/202 4
MITAUX	Franck	US Izernore	28/09/201 8	28/09/202 4
MONINOT	Claude	ESB Marboz	19/09/201 8	19/09/202 4
MONNET	Gérard	Fareins Saône Vallée	03/10/201	03/10/202
MOREL	Alain	CS Chevroux	19/09/201 8	19/09/202 4
NUGIER	Patrick	CS Viriat	08/12/201 8	08/12/202 4
PANI	Laurent	CS Viriat	29/09/201 8	29/09/202 4
PECHOUX	Elsa	US Izernore	28/09/201 8	28/09/202 4
PERRAULT	Yann	AS Montmerle	29/09/201 8	29/09/202 4
PERRODIN	Jérome	US Izernore	28/09/201 8	28/09/202 4
PETTINI	Michel	O. Sud Revermont 01	29/09/201 8	29/09/202 4
PHILIPPON	Pierre	Fareins Saône Vallée	03/10/201 8	03/10/202 4
POLLY	Gérard	ST Denis Ambutrix FC	08/12/201 8	08/12/202 4
PRIETO	Claude	CS Viriat	08/12/201 8	08/12/202 4
RAVASSARD	David	CS Viriat	29/09/201 8	29/09/202 4
REVEYRON	Claude	CS Belley	03/10/201	03/10/202 4
REYES BOBILLO	Nicolas	E ST Martin CV	28/09/201 8	28/09/202 4
REYNAUD	Philippe	AS Montmerle	29/09/201 8	29/09/202 4
RICOL	Sébastien	FC Bressans	08/12/201 8	08/12/202 4

RIGAUD	D Aurélien CS Chevroux	19/09/201	19/09/202	
11107102	/ tol clien	es chevioux	8	4
RIGAUDIER	Michel	CS Viriat	08/12/201	08/12/202
MOADDIEN	TVITCTICT	C5 VIIIdt	8	4
ROMAND	Jimmy	ST Denis Ambutrix FC	08/12/201	08/12/202
ROWAND	Jillilly	31 Dellis Allibutiix I C	8	4
ROUJON	Hubert	CS Viriat	08/12/201	08/12/202
KOOJON	Hubert	C3 VIIIat	8	4
CACOLIADO	loudou	C CT NAC attica CV/	28/09/201	28/09/202
SACQUARD	Jordan	E ST Martin CV	8	4
CANCLIEC	Classida	LIC Is a second	28/09/201	28/09/202
SANCHES	Claude	US Izernore	8	4
66060141416116	Ŧ	46.14	29/09/201	29/09/202
SCOGNAMIGLIO	Thomas	AS Montmerle	8	4
61114 D D E T	ve ett	CS Viriat	08/12/201	08/12/202
SINARDET	Willy		8	4
COLINIV		FC Nurieux	28/09/201	28/09/202
SOUNY	Alain		8	4
TARRIT	Cl.: I	AC NA	29/09/201	29/09/202
TARRIT	Christophe	AS Montmerle	8	4
TEN/515.4	- 11		19/09/201	19/09/202
TEIXEIRA	Fabien	US Feillens	8	4
	Jocelyn	ESB Marboz	19/09/201	19/09/202
TIRAND			8	4
VILLOD	- (1	Plaine Revermont Foot	08/12/201	08/12/202
	Sébastien		8	4
YILDIRIM	Can	ASTT Oyonnax	28/09/201	28/09/202
			8	4
ZANARDI		US Izernore	28/09/201	28/09/202
	Didier		8	4
				<u> </u>

# **INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2024/2025**

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2023/2024 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical que nous vous enverrons (en attente de voir si le support DMA sera le même ou pas) pour la saison 2024/2025, ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

#### - Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2024)

- Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 6/6 du dossier médical (support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024 (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes)
- Ne dispose pas de licence joueur (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical (support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024 (la page 3 pouvant être remplacée par la page 6 si la page 3 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)

#### - Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2024)

- Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 5/6 du dossier médical (support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024 (si une réponse « Oui » à la page 5 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
- 35 ans et plus au 01/07/2024 = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical (support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024 (la page 3 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement) et Test d'effort qui sera valable 5 ans (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain après le 01/07 <u>avec date</u> <u>de visite médical après le 01/06/2024</u> et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel: Echocardiographie cardiaque valable à vis pour tous

Test Effort demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans

ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans.

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier médical d'arbitrage) ne doit pas être rempli / daté avant le 01/06/2024.

#### **PREVENTION**

#### Réunions de début de saison avec les clubs séniors

La Commission vous rappelle les dates de ces réunions qui se tiendront les samedis matins au So-Club à VIRIAT :

- 31/08/24 : clubs de D3

- 07/09/24 : clubs de D1 et D2

- 28/09/24 : clubs de D4 et D5 (pour la D5 : uniquement équipes fanions)

Chaque club a été convoqué sur sa boite e-mail officielle. Merci aux secrétaires de clubs de surveiller, et de bien faire suivre l'information aux personnes concernées. Il s'agit bien d'une convocation. Les clubs non représentés seront amendés.

2 personnes maximum par équipe.

Suite à une forte demande de la part des personnes présentes aux réunions de la saison dernière, la Commission invite les clubs à poser des questions utiles au bon déroulement de la future saison.

Les questions devront parvenir **10 jours avant la date de la réunion**. Celles qui seront posées après ce délai ne seront pas prises en considération.

#### Voici la procédure :

Un lien a été inséré dans la convocation. Les questions pourront être posées directement via ce lien. Merci de préciser à quelle(s) commission(s) elles seront adressées (Arbitres / Délégués / Discipline / Prévention / Règlements / Statuts / Sportive / ou divers).

NB : La formation des éducateurs ne sera pas abordée pendant ces réunions. Les clubs sont invités à consulter le site du District à ce sujet.

#### <u>Déroulement des réunions</u>:

8h: Accueil des clubs

8h30 – 10h: Présentation brève des commissions, et réponses aux questions

10h15 – 11h15 : Rencontres entre clubs 11h15 : Debrief, puis verre de l'amitié.

> Les Co-Présidents, Jean BELPALME et Alain BERNARD

## **SPORTIVE SENIORS**

#### Réunion du mardi 20 août 2024

Le calendrier des championnats D1-D2-D3-D4 est établi, quelques modifications ont eu lieu ces derniers jours suite desideratas des clubs.

Pour les modifications de rencontres vous devez utiliser « Footclubs » ou le document « modification d'une rencontre » en ligne sur le site du district, ces documents doivent parvenir le lundi qui précède la rencontre, la commission sportive se réunissant le mardi.

Confirmez vos engagements via « footclubs » pour la D5 et les coupes.

Eric CANARD; Grégory BESSET; Jacques CONTET.

### **COMMISSION SPORTIVE JEUNES**

La réunion de rentrée pour les U18 et U15 aura lieu le **samedi 24 août 2024** à **10h00 Salle des fêtes** au centre du village **de ST MARTIN du MONT**.

Vous aviez jusqu'au 20 août pour confirmer vos engagements d'équipes via « Footclubs » après cette date, confirmation lors de la réunion de rentrée ou envoyer un e-mail avec la boite officielle du club.

Pensez à formuler vos desideratas

Jacques CONTET

# COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

#### Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

#### Demande d'Avis Préalable installation

- Demande de la commune d'Attignat pour la création d'un terrain en pelouse synthétique avis favorable reçu de la ligue.
- Demande de la commune de Poncin pour le passage en LED de l'éclairage du terrain existant demande transmise à la ligue.

#### Demande de NNI pour des demandes de classement à effectuer en septembre 2024

 Gymnase Gabriel Voisin et Cosec Voisin de la ville de Bourg en Bresse pour la pratique de futsal

#### Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

Néant

#### Vérifications initiales ou décennales des installations

Néant

#### Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

Néant

#### Installations ayant des non-conformités majeures à lever avant le 30 septembre 2024

- Stade municipal de Mézériat 1 -modifications en cours par le propriétaire de l'installation
- Stade municipal de Dortan travaux terminés classement au niveau T5PN jusqu'au 12 septembre 2034.
- Stade Henri Rigollet de Jayat rendez -vous à pris avec le propriétaire de l'installation pour regarder les travaux à entreprendre.

#### Programmations à compter du 30 août 2024

- Stade Orindis 2 NNI 012650102 de Montréal-la Cluse
- Stade municipal NNI 011380101 de Culoz
- Stade du Fresne NNI 012940101 de Peyrieu
- Stades des Brotteaux 1 et 2 NNI 014500101 et 014500102 de Villieu Loyes Mollon
- Eclairage du complexe sportif Fétan 1 de Trévoux NNI 0142700101
- Eclairage du stade municipal Joseph Lopez 1 d'Ambronay NNI 010070101

Pour la CDTIS : JF JANNET